Message de la ministre

Le 7 mars 2023

Chers amis,

En tant que Canadiens, nous sommes très fiers de notre système de santé public et universel. Le mois dernier, le premier ministre, Justin Trudeau, a rencontré ses homologues provinciaux et territoriaux afin de discuter de l'amélioration du système de santé du Canada. L'engagement du gouvernement à financer des améliorations contribuera à faire en sorte que notre système de santé réponde aux attentes des Canadiens. Vous pouvez en apprendre davantage sur notre collaboration pour améliorer les soins de santé aux Canadiens dans cette édition du bulletin.

En ce début de mois de mars, je voulais également vous rappeler que la période des impôts est arrivée. En tant que ministre des Aînés, il m'incombe notamment de veiller à la sécurité financière des aînés canadiens. Il est important de produire votre déclaration de revenus

afin de bénéficier de tous les crédits et prestations auxquels vous avez droit. Ce bulletin contient des renseignements qui vous y aideront.

De plus, comme chaque mois de mars, le sujet de l'heure est la prévention de la fraude. Les fraudeurs trouvent sans cesse de nouveaux moyens pour soutirer de l'argent aux Canadiens. C'est la raison pour laquelle, en ce Mois de la prévention de la fraude, je souhaiterais vous donner quelques conseils et ressources qui vous aideront à éviter cela. D'ailleurs, par l'intermédiaire du gouvernement, le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés a financé des organismes à travers le Canada qui ont des projets de prévention de la fraude.

En outre, j'ai le plaisir d'annoncer que le Canada s'est joint au groupe informel restreint interrégional du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement des Nations Unies. Il s'agit là d'une belle occasion de collaborer avec nos partenaires internationaux pour continuer à promouvoir les droits et la dignité des aînés et d'une autre preuve du soutien du gouvernement à leur égard. Consultez ce récent communiqué de presse pour en savoir plus.

Enfin, ce mois de mars, c'est également la deuxième célébration annuelle du Mois du patrimoine irlandais, une initiative du gouvernement du Canada. Les Canadiens d'origine irlandaise ont joué un rôle majeur dans l'histoire de notre pays, et ce mois est l'occasion d'en apprendre davantage sur leur histoire et les retombées positives qu'ils ont eues.

Dans ce bulletin, vous trouverez des renseignements sur :

- Cinq priorités partagées en santé pour améliorer les soins intégrés offerts aux Canadiens

- Période des impôts
- Mois de la prévention de la fraude
- Consultations en ligne sur le soutien au vieillissement chez soi
- Événement récent sur les normes nationales en matière de soins de longue durée

Prenez un moment pour envoyer ce lien à vos amis et collègues afin qu'ils puissent s'inscrire et recevoir les mises à jour.

Merci de lire et de partager.

Kamal Khera
Ministre des Aînés

Améliorer les soins de santé pour les Canadiens et Canadiennes

Le 7 février dernier, le premier ministre Trudeau a accueilli tous les

premiers ministres à Ottawa et annoncé une série de mesures de financement en santé sans précédent. Au cours des 10 prochaines années, le gouvernement fédéral injectera 196,1 milliards de dollars pour réparer et améliorer notre système de santé.

En tant qu'infirmière, j'ai été confrontée de près aux difficultés qui subsistent dans notre système. Cet argent permettra de combler des lacunes qui perdurent depuis bien trop longtemps et de répondre, parallèlement, aux besoins des travailleurs de la santé.

Plus précisément, le gouvernement fédéral collabore avec les provinces sur les priorités communes suivantes afin d'améliorer les soins de santé intégrés offerts aux Canadiens, à savoir :

- élargir l'accès aux services de santé familiale, y compris dans les régions rurales et éloignées;
- réduire les temps d'attente et les arriérés;
- améliorer l'accès à des services de qualité en matière de santé mentale et de traitement de la toxicomanie;
- utiliser les données sur la santé et les outils numériques pour moderniser le système de santé;
- établir à 25 $ le salaire horaire minimum des préposés aux services de soutien à la personne.

En outre, le gouvernement reconnaît que chaque province et territoire a des besoins qui lui sont propres. Pour cette raison, ils pourront concevoir leurs plans d'action en fonction de leurs réalités, en précisant uniquement la manière dont les fonds seront utilisés et les progrès, évalués.

Aider les Canadiens à vieillir dignement est un autre domaine prioritaire. Le gouvernement est conscient de l'importance que revêt le fait de pouvoir vieillir chez soi tout en ayant accès à des soins à domicile ou dans un établissement de soins de longue durée

sécuritaire.

Il continuera d'œuvrer dans l'intérêt des Canadiens, de leur famille et des travailleurs de la santé. Pour plus de renseignements, consultez le récent communiqué sur les fonds consacrés par le passé aux soins de santé.

Renseignements utiles pour produire votre déclaration de revenus

La période des impôts est arrivée. Cette année, je veux m'assurer que tous les Canadiens âgés reçoivent les crédits d'impôt, nouveaux et existants, offerts par le gouvernement.

Je vous invite à vérifier si vous êtes admissible à l'un de ces crédits ou prestations : le crédit canadien pour aidant naturel, le crédit d'impôt pour personnes handicapées, le crédit d'impôt pour frais médicaux, le crédit d'impôt pour accessibilité domiciliaire, le crédit d'impôt en raison de l'âge, le crédit pour montant pour revenu de pension et le crédit d'impôt pour rénovation d'habitations multigénérationnelles.

Visitez la page Web sur les crédits d'impôt et prestations pour les particuliers pour savoir auxquels vous pouvez prétendre.

Il est primordial que les aînés à faible revenu produisent leur déclaration à temps. Les renseignements qu'elle contiendra permettront de confirmer leur admissibilité à des aides financières telles que le Supplément de revenu garanti. Produire sa déclaration à temps, c'est s'éviter une potentielle interruption des paiements.

Par ailleurs, il est possible d'éviter des retards pendant cette période en s'inscrivant au dépôt direct et en faisant une déclaration en ligne.

Le portail Mon dossier permet également de vérifier l'existence de chèques non encaissés. Enfin, les comptoirs d'impôt communautaires gratuits peuvent fournir une aide précieuse pour produire sa déclaration! À noter que l'ARC a réinstauré sa pratique consistant à rembourser les soldes impayés auprès du gouvernement du Canada en utilisant les paiements de prestations et de crédits ainsi que les remboursements d'impôt.

Vous pouvez obtenir plus d'information en regardant mes vidéos. Restez à l'écoute! Au cours des prochaines semaines, je partagerai d'autres conseils fiscaux sur la chaîne YouTube Seniors in Canada ainsi que sur notre page Facebook.

Mars est le Mois de la prévention de la fraude

Le thème de cette année, c'est « Les ruses des fraudeurs : comment déjouer leurs stratagèmes? » Je souhaite faire remarquer les techniques de fraude les plus courantes qui visent les aînés. Je vous donnerai également des conseils pour y échapper.

Récemment, les forces de police ont constaté une augmentation alarmante des escroqueries de grands-parents. Il s'agit de fraudeurs qui communiquent avec une personne âgée, se font passer pour leur petit-fils ou petite-fille, et prétendent avoir de sérieux problèmes et besoin d'argent immédiatement. Soyez préparés! Si vous recevez un appel ou un message de ce genre, sachez que le fraudeur pourrait connaître le nom de votre petit-enfant. Cette personne s'arrangera alors pour récupérer l'argent en personne ou se le faire envoyer.

Parmi les autres escroqueries courantes dont il faut se méfier, nous pouvons citer : la fraude liée à l'investissement, le stratagème de rencontre et les fraudes de service.

Comment s’en protéger?

- Si vous recevez un appel téléphonique suspect prétendument venu d’un proche qui affirmerait être en grande difficulté, raccrochez et communiquez directement avec la personne concernée en utilisant le numéro figurant dans votre liste de contacts.
- Si l’appelant prétend représenter la police et vous demande de payer une amende ou une caution, raccrochez et appelez votre service de police local.
- Avant de verser des fonds à une organisation ou à une personne, informez-vous. Vérifiez si l’organisation ou la personne est enregistrée auprès des autorités en valeurs mobilières de votre province.
- Méfiez-vous des personnes rencontrées dans les médias sociaux qui vous demandent d’investir dans leur entreprise ou projet.
- Écoutez cette voix intérieure qui vous dit que « ça a l’air louche ».
- Faites attention à ce que vous publiez en ligne. Les fraudeurs peuvent utiliser les noms et les renseignements partagés sur les médias sociaux à des fins de ciblage.
- Utilisez des mots de passe uniques et complexes pour tous vos comptes de média social ou de messagerie.

Vous pensez avoir été victime d’une escroquerie? Communiquez avec votre service de police local et signalez l’incident au Centre antifraude du Canada au moyen du système de signalement en ligne ou par téléphone au 1-888-495-8501.

Chaque année, les escroqueries coûtent des millions de dollars aux aînés canadiens. C’est en sachant les repérer et en restant vigilant que vous pouvez les éviter. Pour en savoir plus, regardez ma vidéo.

Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – projets de prévention de la fraude

Selon le Centre antifraude du Canada, les fraudeurs trouvent sans cesse des moyens plus ingénieux et précis pour soutirer de l'argent aux Canadiens. Les escroqueries et les cybercrimes peuvent toucher n'importe qui, n'importe où et n'importe quand, c'est pourquoi il est important d'apprendre à les reconnaître et à les signaler.

Par l'intermédiaire du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés, le gouvernement a injecté des fonds dans des projets de prévention de la fraude dans l'ensemble du Canada. Le financement a été octroyé à des organismes qui donnent des sessions sur la prévention de la fraude et l'exploitation financière, notamment la ville de St Bride's, la Toronto Chinese Alliance Association, le Centre d'action bénévole et communautaire Saint-Laurent, la Muslim Association of Hamilton et la World United Seniors Promotion Association.

Au vu de l'augmentation des fraudes, il convient de se tenir au fait des plus récentes escroqueries. C'est pourquoi le gouvernement soutient les projets communautaires qui sensibilisent en premier lieu des aînés canadiens à ces questions.

Appuyer le vieillissement chez soi au Canada – Groupe d'experts

Les Canadiens vivent plus longtemps et ont une meilleure santé que les générations précédentes. De nombreux aînés préfèrent rester chez eux, au sein de leur communauté, le plus longtemps possible. Le gouvernement du Canada s'est engagé à appuyer les programmes et les services qui les aident à maintenir leur qualité de vie, qu'ils souhaitent vivre seuls ou avec d'autres membres de leur communauté.

Le 6 octobre 2022, le ministre Duclos et moi-même avons annoncé que le Conseil national des aînés agit en qualité de groupe d'experts chargé d'étudier la possibilité d'une allocation pour vieillir chez soi.

Afin d'orienter ses réflexions, le Conseil souhaite consulter des aînés canadiens, des aidants, des fournisseurs de soins, des intervenants, des experts et d'autres personnes sur les moyens de soutenir davantage les personnes qui souhaitent vieillir chez elles.

Dans les semaines à venir, un sondage en ligne sera lancé, sollicitant l'avis des Canadiens. Des précisions concernant la participation au sondage seront communiquées sur la page Facebook Aînés au Canada et dans le bulletin du mois prochain.

Pour en savoir plus sur le Conseil national des aînés, consultez la page Web du Conseil national des aînés.

Normes nationales sur les soins de longue durée

Le 1er mars, le ministre Duclos et moi-même avons visité le centre de soins de longue durée Sheridan Villa à Mississauga, en Ontario, dans le but de reconnaître officiellement les nouvelles normes nationales en matière de soins de longue durée de l'Organisation de normes en santé et du Groupe CSA.

Lorsque je suis revenue au métier d'infirmière en tant que bénévole pendant la première vague de la pandémie, j'ai pu constater de mes yeux les lacunes qui perdurent dans les soins de longue durée. Mon expérience me permet d'affirmer que ces normes contribueront à faire en sorte que tous les aînés, où qu'ils vivent, reçoivent des soins de grande qualité et soient traités avec dignité et respect.

Le gouvernement a également transféré un milliard de dollars aux provinces et aux territoires par l'intermédiaire du Fonds pour la sécurité des soins de longue durée afin de les aider à améliorer la vie des personnes vivant et travaillant dans des établissements qui offrent ces soins. Par ailleurs, dans le budget de 2021, le gouvernement a réservé 3 milliards de dollars afin d'aider les provinces et les territoires à mettre en œuvre ces nouvelles normes.

Cela dit, ces normes et le financement décrit ci-dessus ne sont que les premières mesures mises en place par le gouvernement dans le cadre de son engagement à améliorer les soins de longue durée à l'échelle du pays.

La ministre Khera et des députés au centre de soins de longue durée Sheridan Villa.

Le ministre Duclos prenant la parole lors de l'événement organisé au centre de soin de longue durée à Mississauga.

Pour en savoir plus, consultez la norme du Groupe CSA et celle de l'Organisation de normes en santé.

Vous pouvez également consulter le Déclaration des ministres Duclos et Khera sur les normes en matière de soins de longue durée.

Passez le mot :
J'espère que vous prendrez quelques minutes pour faire en sorte que ce message soit transmis au plus grand nombre d'aînés possible ainsi qu'aux personnes qui en prennent soin et qui les accompagnent.
Merci de le transmettre aux membres de vos réseaux par l'entremise

des médias sociaux, par courriel ou dans votre infolettre. Vous pouvez maintenant vous inscrire et inviter d'autres personnes à s'inscrire au bulletin d'information en ligne.

Pour obtenir des mises à jour régulières, veuillez nous suivre sur :
Twitter : @EDSC_GC
Facebook : Aînés au Canada

Si vous ne voulez plus recevoir de mises à jour de la ministre ou si vous souhaitez ajouter une autre adresse de courriel à cette liste de distribution, veuillez répondre à nc-stakeholder_relations_intervenants-gd@hrsdc-rhdcc.gc.ca

---

Canada